

Identifier et trier ses déchets

Chacun d'entre nous produit plus de 400 kilos de déchets ménagers par an. En adoptant les gestes de tri, une grande partie de ces déchets peut être recyclée. Le tri est un geste simple qui consiste à séparer les déchets recyclables de ceux qui ne le sont pas. De la qualité de votre tri dépendent la qualité et la quantité des produits recyclés. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise vous donne tous les conseils pour trier vos déchets sans vous tromper.



Document(s)

[Guide du tri GPS&O](#)